

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Un enseignant impliqué dans le trafic d'ivoire à Koula-Moutou

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**É**DOUARD Mambenda, enseignant à Lastoursville, serait impliqué dans le trafic d'ivoire à Koula-Moutou. Il a été interpellé la semaine dernière par les agents de police judiciaire (PJ) de la dernière ville citée, au cours d'une opération impliquant les services des Eaux et forêts et des membres de l'organisation non gouvernementale Conservation Justice.

Selon une source proche du dossier, l'affaire éclate quand les agents reçoivent des informations sur un groupe de personnes soupçonnées d'abattre des éléphants à Koula-Moutou.

de personnes soupçonnées d'abattre des éléphants à Koula-Moutou. Les enquêteurs, qui sont informés que deux individus effectueraient des transactions avec un client, se rendent discrètement au lieu indiqué. Quelques heures plus tard, ajoute la source, deux personnes répondant aux noms de Jean-

Blaise Makita et Constantin Miyona, descendent d'un véhicule avec ce qui s'apparente à de gros sacs de riz. Très vite, les deux amis flairent le danger. Aussi, tentent-ils un moment de s'éclipser. Malheureusement, ils sont interpellés par les agents qui découvrent, dans les sacs pesant 60 kg, des pointes d'ivoire. Conduits au poste de police, les deux individus citeront Édouard Mambenda, comme étant le cerveau de la bande.

C'est lui, d'après leur déposition, qui leur aurait fourni une arme de type calibre 458 et des munitions pour l'abattage de 4 pachydermes.

L'enseignant a été interpellé à son tour, et tous les trois devraient être présentés devant le procureur de Libreville au cours de cette semaine.



Photo: DR

Les trois présumés trafiquants d'ivoire seront présentés au parquet de Libreville cette semaine.

L'enseignant a été interpellé à son tour, et tous les trois devraient être présentés devant le procureur de Libreville au cours de cette semaine.

## Deux maisons ravagées par les flammes à Sotéga

W.G  
Libreville/Gabon

**U**N violent incendie a ravagé deux habitations dans la nuit du dimanche 12 janvier à Sotéga, dans le 2e arrondissement de Libreville. Selon des témoins, une marmite laissée au feu serait à l'origine de ce sinistre. Aucune perte en vie humaine n'est cependant à déplorer. C'est vers 22 heures que s'est déclaré cet incendie dont le bilan est éloquent : deux maisons parties en fumée, dont une habitation de 8 chambres. "J'étais dans la chambre avec les enfants. Tout d'un coup, nous nous sommes retrouvés dans l'obscurité ne sachant pourquoi, et l'enfant a commencé à crier qu'il y a du feu dans la maison. Lorsque je l'ai constaté, j'ai commencé à enlever ce que j'ai pu. Malheureusement, comme c'était une maison en planches, les flammes se sont répandues rapidement si bien que



Photo: DR

Ce qui reste des maisons après l'incendie survenu à Sotéga.

je n'ai pas pu tout évacuer", a raconté une des victimes. S'il est difficile, pour l'instant, d'évaluer les pertes financières et matérielles, il reste que les propriétaires des maisons auraient perdu appareils électroménagers, documents administratifs et d'état civil, cartes bancaires et de l'argent. "Tous mes cahiers ont brûlé", s'est plainte une jeune élève en classe de 5e au CES Léon-Mba. Les sapeurs-pompiers, arrivés avec un certain retard, auront simplement évité à d'autres habitations d'être touchées par des flammes.

## Daryl Stévy Obame Eyeghe et Gustave Basseck de retour en prison

G.R.M  
Libreville/Gabon

**D**aryl Stévy Obame Eyeghe et Gustave Basseck, tous âgés de 22 ans, sont présentés comme deux jeunes compatriotes qui avaient comme zone de prédilection, pour commettre leurs braquages, le deuxième arrondissement de Libreville. À leurs trousseaux depuis quelque temps, la Police judiciaire a fini par interpellé ces deux délinquants habitués du milieu carcéral.

Lundi, ils ont été présentés devant le parquet de Libreville, qui les a ensuite placés sous mandat de dépôt. À leur rencontre, une dizaine de procédures liées à de multiples vols qualifiés. C'est-à-dire des vols avec violence envers un ou des individus, au moyen d'armes blanches et de menaces.

Récemment encore, ils ont dépouillé de paisibles citoyens



Photo: J.F. Marola

Les braqueurs de Nkembo dans les locaux de la Police judiciaire.

entre Nkembo et l'ancienne gare routière. Leur mode opératoire consistait à identifier des victimes potentielles, à les suivre discrètement avant de passer à l'action à la manière d'un éclair. Ils opéraient de jour comme de nuit. Ils allaient, apprend-on, jusqu'à poignarder toutes les personnes qui leur opposaient

une résistance. D'après leurs propres confessions, le fruit de leurs multiples braquages leur permettait accessoirement de régler un certain nombre de besoins. Les victimes ayant porté plainte à la Police judiciaire disent espérer que la justice punisse sévèrement ces récidivistes.